

# INSCRIPTION AU COLLOQUE 2025

■ Du 9 au 12 septembre à l'Auberge Godefroy



Association des gestionnaires  
financiers municipaux  
du Québec

## IDENTIFICATION DU CONGRESSISTE

Prénom et nom :

Si substitut\*, indiquer le nom du membre remplacé :

Fonction :

Ville, MRC, ou organisme :

Population :

Allergie connue :

*(Prière d'en aviser le maître d'hôtel à votre arrivée)*

## COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone /Cellulaire :

Courriel :

## IDENTIFICATION DE L'ACCOMPAGNATEUR

Prénom et nom :

Allergie connue :

*(Prière d'en aviser le maître d'hôtel à votre arrivée)*

## TARIFICATION

L'hébergement du mardi, mercredi et jeudi est inclus dans la tarification du colloque. Si vous ne souhaitez pas en bénéficier durant toute la durée du colloque, **une réduction de 350 \$ avant taxes s'applique.**

MEMBRE OU SUBSTITUT*		NON-MEMBRE	
<input type="checkbox"/> Simple	<input type="checkbox"/> Double	<input type="checkbox"/> Simple	<input type="checkbox"/> Double
1 325 \$ (1 523,42 \$ taxes incluses)	1 650 \$ (1 897,09 \$ taxes incluses)	1 690 \$ (1 943,08 \$ taxes incluses)	2 015 \$ (2 316,75 \$ taxes incluses)

Nos taxes : TPS : R128303930 / TVQ : 1012293930

\*Substitut : Employé de l'organisation remplaçant un membre

## TARIFICATION

- Je ne souhaite pas bénéficier de l'hébergement durant le colloque 2025. J'applique **la réduction de 350 \$ (avant taxes)** au paiement de mes frais d'inscription.
- Je suis un NOUVEAU MEMBRE depuis le 1<sup>er</sup> juin 2023, ou postérieurement, et je n'ai pas bénéficié par le passé de la réduction applicable à une inscription au colloque annuel à titre de nouveau membre. J'applique **la réduction de 340 \$ (avant taxes)** au paiement de mes frais d'inscription.

---

## INSCRIPTION ET PAIEMENT

Pour s'inscrire, vous devez faire parvenir ce formulaire d'inscription dûment rempli, par courriel à : [agfmq@agfmq.com](mailto:agfmq@agfmq.com), et ce, **avant le 7 juin 2025**.

La réception de votre paiement garantira votre inscription. **Aucune facture ne sera émise.**

---

## MODES DE PAIEMENT

Par dépôt direct:  
Banque Nationale du Canada (Institution 006)  
Succ / Transit: 11091  
No compte : 0682423

Par chèque :  
À l'ordre de l'AGFMQ et posté à :  
7245, rue Clark, bureau 305  
MONTRÉAL (Qc) H2R 2Y4

---

## CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Un courriel confirmant votre inscription sera transmis à tous les participants en août. Si vous ne recevez pas cette confirmation, veuillez nous contacter **après cette période** à : [agfmq@agfmq.com](mailto:agfmq@agfmq.com) ou au 514-499-1130 (poste 0 ou 4)

---

## RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

La formation du colloque est admissible en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

## POLITIQUE D'ANNULATION

Toute demande d'annulation doit être adressée **par écrit** à l'Association et transmise à l'adresse courriel suivante : [agfmq@agfmq.com](mailto:agfmq@agfmq.com). Si cette demande est reçue avant le 23 août 2025, un remboursement sera effectué au demandeur, déduction faite des dépenses directes liées à cette inscription que devra assumer l'Association et d'un frais d'administration de 50 \$, plus les taxes applicables. **Aucun remboursement ne sera effectué pour les demandes d'annulation transmises à l'Association après le 22 août.** Toutefois, l'organisme qui a payé l'inscription pourra désigner un autre employé en remplacement de la personne préalablement inscrite en informant l'Association par écrit ([agfmq@agfmq.com](mailto:agfmq@agfmq.com)), et ce, avant le **6 septembre 2025**.

*Soyez au rendez-vous pour une expérience riche en rencontres  
et en partage de connaissances !*